



Conseil économique et social

Distr. générale
30 novembre 1998
Français
Original: anglais

Commission de statistique

Treizième session

1er-5 mars 1999

Point 8 de l'ordre du jour provisoire*

Classification économique et sociale internationales

Groupe de Voorburg sur les statistiques des services

Note du Secrétaire général

Le Secrétaire général a l'honneur de transmettre à la Commission de statistique le rapport du Groupe de Voorburg sur les statistiques des services (secrétariat : Danemark) qui est contenu dans l'annexe au présent document. Il est transmis à la Commission conformément à une demande qu'elle a formulée à sa vingt-neuvième session¹ et à une demande du Groupe de travail sur les programmes de statistiques internationales et la coordination à sa dix-neuvième session [voir E/CN.3/1999/20, par. 13 c)].

La Commission est invitée à tenir un débat en vue de savoir si le mandat du Groupe de Voorburg sur les statistiques des services est précis et ses objectifs clairs et réalisables.

La Commission souhaitera peut-être aussi faire des observations sur les propositions ayant trait à la poursuite des travaux du Groupe. Plus précisément, la Commission souhaitera peut-être approuver la recommandation du Groupe de Voorburg tendant à ce qu'une mise au point de la version 1.0 de la classification centrale des produits soit entreprise en vue d'être présentée à la Commission à sa session qui doit se tenir en 2001.

* E/CN.3/1999/1.

¹ *Documents officiels du Conseil économique et social, 1997, Supplément No 4 (E/1997/24), par. 19.*

Annexe

Rapport du Groupe de Voorburg sur les statistiques des services

I. Introduction

1. Le Groupe de travail sur les statistiques des services a été créé en 1986 par les bureaux nationaux de statistique d'un groupe de pays. Bien qu'il ait été créé expressément en vue d'aider la Division de statistique du Secrétariat de l'ONU à établir la Classification centrale des produits (CPC), la Commission de statistique a rapidement pris conscience que les compétences spécialisées du Groupe et le réseau de contacts pouvaient servir à atteindre l'objectif plus large qu'est l'élaboration d'instruments visant à mieux estimer le produit réel des services. Le Groupe de Voorburg a non seulement contribué à l'élaboration de la version provisoire et de la version 1.0 de la CPC, mais aussi conçu une enquête modèle pour la Commission de statistique afin qu'elle serve d'instrument pour tester la CPC et recueillir des données sur les services en utilisant les notions et la méthodologie des comptes de production du Système de comptabilité nationale (SCN). Par la suite, un modèle sur l'emploi a été fourni à la Division de statistique en vue d'analyser la répartition professionnelle de la main-d'oeuvre dans les industries de services.

II. Réalisations concernant la Classification centrale des produits

2. La version 1.0 de la CPC, telle qu'élaborée par le Sous-Groupe du Groupe de Voorburg, a été présentée à la Commission de statistique et acceptée par celle-ci à sa trente-neuvième session. Jusqu'à la fin de 1997, le Sous-Groupe a aidé la Commission de statistique à mettre au point et à arrêter définitivement les notes explicatives de la Classification et la concordance entre la version provisoire et la version 1.0 de la CPC aux fins de la publication.

3. Après l'acceptation de la version 1.0 de la CPC par la Commission de statistique, l'Organisation mondiale du commerce (OMC) a commencé à examiner dans quelle mesure la version 1.0 de la CPC pourrait servir de base aux fins de la nouvelle série de négociations de l'Accord général sur le commerce des services (AGCS) devant débiter en 2000. Elle avait utilisé la version provisoire de la CPC comme point de départ pour de nombreux accords au titre des négociations d'Uruguay. Le secrétariat de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) a examiné avec soin la classification et la correspondance entre la CPC provisoire et la CPC version 1.0 et a posé de nombreuses questions au Sous-Groupe, qui y a répondu. Le Comité des engagements spécifiques de l'OMC a invité la Commission de statistique de l'ONU et le Président du Sous-Groupe du Groupe de Voorburg à expliquer la correspondance entre les deux classifications lors d'une réunion qui s'est tenue à Genève en octobre 1997. Une note technique ayant trait à la déclaration de la Commission de statistique adressée au Comité sur les engagements spécifiques de l'OMC a été fournie par le Président du Sous-Groupe (S/CSC/W/13).

4. Le Sous-Groupe et Statistique Canada ont aidé aussi la Division de statistique de l'ONU en entreprenant les travaux préliminaires visant à fournir à l'équipe spéciale interinstitutions sur les statistiques du commerce international dans les services un tableau indiquant la correspondance entre la version 1.0 de la CPC et les catégories de la balance des paiements et la liste élargie de la balance des paiements. Cela constituait la base d'un tableau qui sera arrêté définitivement par le Fonds monétaire international (FMI) pour le manuel sur les

statistiques du commerce international des services que l'Équipe spéciale élabore actuellement.

III. Programme de travail pour la période 1999-2001

5. À sa réunion qui s'est tenue à Rome en septembre 1998, le Groupe de Voorburg a entrepris l'examen de son futur programme de travail. Il a conclu que 13 ans après sa création, l'environnement statistique, s'agissant des statistiques des services, avait considérablement évolué. La classification des produits pour les activités relatives aux services a été élaborée et la version 1.0 de la CPC vient d'être publiée par l'Organisation des Nations Unies (ST/ESA/STAT/SER.M/77/Ver. 1.0). Les enquêtes ont été mises au point dans de nombreux pays en vue de recueillir et de compiler des statistiques des services, ce qui ouvre la voie à la collecte et à la compilation de données relatives aux produits. Pour les pays de l'Union européenne, un ensemble de règlements a été mis en place, qui couvre le secteur des services et l'harmonisation des classifications, les bureaux de statistique, et les statistiques commerciales à court terme et structurelles.

6. Toutefois, des questions importantes touchant à la mesure de la production réelle des services restent à résoudre et pour l'instant aucune organisation internationale ou groupe ne s'en est chargé. Le Bureau du Groupe de Voorburg a par conséquent fixé les priorités pour les travaux du Groupe en choisissant certains domaines de travail. Il propose d'élaborer un programme de travail détaillé triennal pour chacun des domaines. Un rapport annuel sera établi pour chaque domaine de travail, récapitulant les conclusions des travaux accomplis durant l'année. Les domaines qui ont été choisis sont les suivants :

A. Classification des services

7. Le Groupe de Voorburg continuerait à contribuer à l'élaboration de la partie services de la CPC en élaborant des propositions pour une mise à jour de la version 1.0 de la CPC, qui serait soumise à la Division de statistique en temps voulu pour la réunion qu'elle doit tenir en 2001.

8. Le Groupe de Voorburg proposerait des changements à apporter à la CPC, y compris ceux découlant des activités qu'il propose de mener, qui sont décrites ci-après. Il demanderait alors au Sous-Groupe d'élaborer des propositions à partir des travaux réalisés.

9. Le Groupe de Voorburg demanderait aussi au Sous-Groupe de faire rapport sur ses travaux concernant les changements à apporter en vue de rapprocher les classifications du commerce international dans le secteur des services et la CPC, ainsi que toute autre proposition de changement découlant de travaux qu'il pourrait entreprendre sur la classification des produits informatiques, la propriété intellectuelle et les actifs incorporels.

B. Prix des services

10. Les pays en sont aux étapes initiales d'élaboration des indices des prix des services et ils doivent élaborer des méthodes communes de collecte des prix des produits de la CPC. Les travaux devant être entrepris commenceront avec les services du commerce pour des produits tels que les services de conseils informatiques (CPC 8314), les services d'ingénierie (CPC 833), et les services de télécommunication (CPC 841).

11. Ces travaux sont non seulement importants en eux-mêmes mais aussi pour l'élaboration de la CPC. Étant donné que les indices des prix viseront à corriger les estimations de la production, il est important de savoir si la CPC, telle qu'elle est élaborée à l'heure actuelle, permet de recueillir à la fois des revenus et des prix ou s'il convient de la modifier en tenant compte de l'expérience acquise en matière de compilation des indices de prix.

C. Mesures de la demande en matière de services dispensés par les entreprises

12. À ce jour, l'accent en matière de statistiques des services a été évidemment mis sur l'offre. Mais un besoin croissant d'informations concernant la demande des services dispensés par les entreprises a été reconnu, tant en ce qui concerne les services achetés que ceux produits sur place pour leur propre consommation, en vue de mesurer la production mondiale des services.

13. Au cours des années 90, les entreprises ont de plus en plus sous-traité et externalisé les opérations qu'elles assuraient jusque-là elles-mêmes. La sous-traitance des opérations de services auparavant assurés par les entreprises manufacturières a fait passer la demande vers les entreprises de services commerciaux spécialisés, ce qui induit un déplacement des emplois des entreprises manufacturières vers les services.

14. Pour effectuer des comparaisons entre pays et entre branches d'activité, il peut être utile de définir des groupes de services achetés au niveau de la CPC et d'élaborer des groupes de produits communs en vue de collecter ces données.

D. Mesures des services non marchands

15. Un certain nombre de questions ont trait à la mesure des services non marchands, y compris l'évaluation et la correction de la production, l'identification et la collecte de données ayant trait aux industries non marchandes, ainsi qu'aux institutions à but non lucratif qui appartiennent à ces branches d'activité. Le programme de travail du Groupe de Voorburg couvrira progressivement les secteurs de l'éducation, de la santé et des autres services. Ces travaux viseraient aussi à faire des propositions en vue d'étendre ou de modifier ces catégories de la CPC.

16. Le Groupe de Voorburg a fourni à la Division de statistique un module relatif à l'emploi pour la collecte de différentes données ayant trait à l'emploi dans les industries de services. Ces travaux se poursuivront. Les modifications intervenant dans la distribution professionnelle de la main-d'oeuvre des industries de services seront examinées, en tant qu'indicateur permettant de mesurer la production des industries non marchandes, et d'ajuster l'évaluation en fonction de la qualité.

E. Autres domaines

17. Les quatre domaines susmentionnés constituent les activités essentielles du Groupe de Voorburg visant à mesurer la production réelle du secteur des services, mais lors de ses réunions annuelles, le Groupe pourra traiter ponctuellement d'autres domaines qui présentent un intérêt réel, tels que l'emploi, les services informatiques ou le commerce international dans le secteur des services.

